



# MUNICIPALITÉ DU CHENIT

CANTON DE VAUD

Tél. 021 845 17 21  
Fax 021 845 17 35  
E-mail: [municipalite@chenit.ch](mailto:municipalite@chenit.ch)

La Municipalité du Chenit  
à son Conseil Communal

## PREAVIS N° 1/2021

---

**Objet:** Réfection du trottoir rue G.-H. Piguet, 1347 Le Sentier

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### Introduction

Cela fait plusieurs années que le tronçon de trottoir de la rue G.-H. Piguet en correspondance des manufactures nécessite une réfection complète. Ses bordures, encore en béton, et sa couche d'enrobé présentent un tel état de dégradations qu'il devient dangereux de déneiger ce tronçon et difficile de fournir aux usagers un travail de qualité. De plus, les nombreuses fissures permettent à l'eau de s'infiltrer ce qui, de par le phénomène de gel/dégel, va encore accélérer la dégradation si aucune intervention n'est entreprise. Le trottoir présente une largeur suffisante et aucune correction de géométrie n'est nécessaire. La piste cyclable est déjà aménagée en parallèle le long de la voie Travys.



Figure 1 - Exemples de dégradations du trottoir

En outre, dans le secteur, la croisée rue de l'Hôpital / rue G.-H. Piguet présente en l'état une configuration accidentogène. En effet la largeur importante de son emprise n'incite pas les véhicules à réduire leur vitesse lorsqu'ils quittent ou s'insèrent sur la rue G.-H. Piguet. La Municipalité souhaite profiter des travaux liés au trottoir pour adapter la géométrie de ce carrefour en réduisant la largeur des voies de circulation incitant au ralentissement de la vitesse.

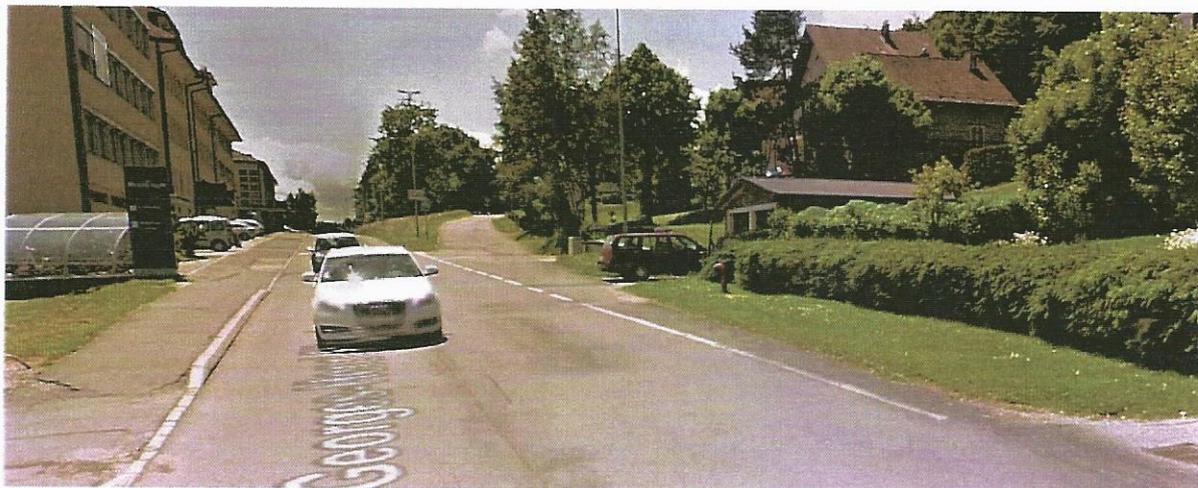


Figure 2 - Croisée rue de l'Hôpital / rue G.-H. Piguet

Le présent préavis concerne donc :

- La réfection complète du trottoir rue G.H. Piguet en correspondance du bâtiment n°17 (Blancpain SA) et du bâtiment n°19 (Kif Parechoc) sur une longueur d'environ 235m.
- La correction de la géométrie de la croisée rue de l'Hôpital-rue G.-H. Piguet

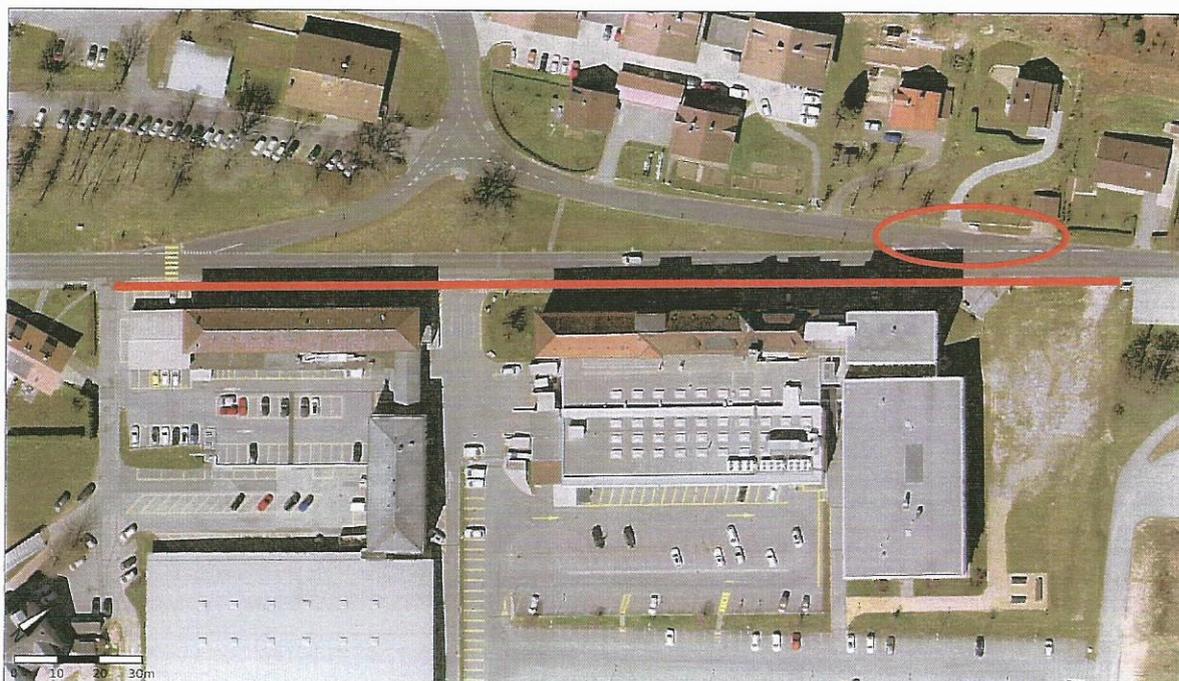


Figure 3 - Localisation des travaux

## Descriptif des travaux

Afin de réaliser ces travaux, la Municipalité a mandaté le Bureau d'Etudes Techniques THORENS & ASSOCIES SA pour étudier ce projet.

Concernant la réfection du trottoir, d'un point de vue général, les principes suivants seront appliqués :

- Changement des bordures béton par des bordures chanfreinées en granit type Le Sentier à +13 cm (trottoir) et +4 cm (franchissable)
- Changement ou pose de pavés granit à niveau au droit des passages piétons et accès aux routes des parkings à l'aval.
- Changement ou pose de pavés à l'arrière du trottoir
- Remplacement des grilles de route par des grilles d'écoulement WIENERLI-PISO, classe D400
- Pose d'enrobé sur trottoir : 7 cm ACT 16 N + 3,5 cm AC11 N
- Raccordement enrobé sur route 12 cm ACT 22 N + 3.5 cm AC 11 N

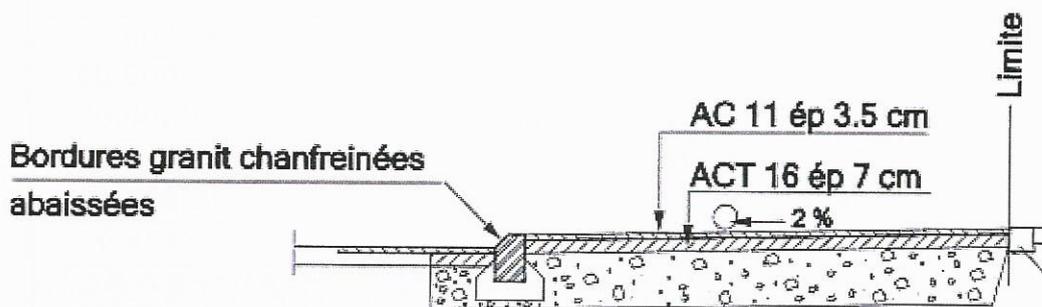


Figure 4 - Coupe type réfection trottoir

La correction de la géométrie de la croisée consistera en l'aménagement d'un îlot latéral surélevé au pied de la voie montante de la rue de l'Hôpital.

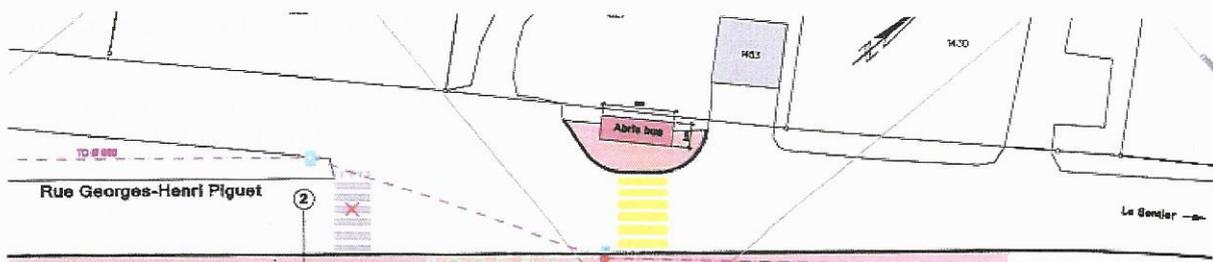


Figure 5 - îlot de correction de la géométrie routière

Le cas échéant l'entreprise Blancpain profitera de l'opportunité des travaux pour réaliser les équipements suivants :

- Mise en place d'un abri bus sur l'îlot. Le passage piéton sera alors déplacé en correspondance de l'îlot.
- Aménagement d'un muret en arrière du trottoir le long de leur parcelle.

La plus value générée par ces travaux sera entièrement à la charge de Blancpain.

Les divers services en sous-sol (Sogebos, assainissement, eau potable, SEVJ et Swisscom) seront consultés pour intégrer leurs besoins au projet.

En termes de procédure d'autorisation le projet fera l'objet d'une demande de permis de construire CAMAC avec mise à l'enquête publique. Le voyer a par ailleurs déjà délivré un préavis positif de principe.

Nous aimerions commencer les travaux au début du printemps 2021 afin de ne pas être en conflit en termes de trafic avec le projet du rond-point de l'Orient.

N'étant pas soumis à la procédure ouverte des marchés publics, les devis seront demandés uniquement à 3 entreprises de la Vallée sur invitation.

### Coût des travaux

Un devis détaillé a été établi et le coût global des travaux est défini de la façon suivante :

TRAVAUX		
A.- GENIE CIVIL	Fr.	215'000.00
B.- MARQUAGES	Fr.	5'000.00
C.- PRESTATIONS INGENIEUR	Fr.	34'500.00
D.- PRESTATIONS GEOMETRE	Fr.	3'500.00
E.- TAXES	Fr.	19'866.00
F.- DIVERS ET IMPREVUS	Fr.	12'134.00
	<b>Fr.</b>	<b>290'000.00</b>

### Financement

Une partie de cette dépense figure au plan des investissements 2021 pour un montant de CHF 110'000.--.

La dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan, dans les investissements du patrimoine administratif, sous compte 9141.39.

L'amortissement se fera en 20 ans au maximum par le budget de fonctionnement compte 430.3311.39.

Le financement se fera par les liquidités courantes, et au besoin, par un recours à l'emprunt et ceci dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 40'000'000.- de la présente législature.

## Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

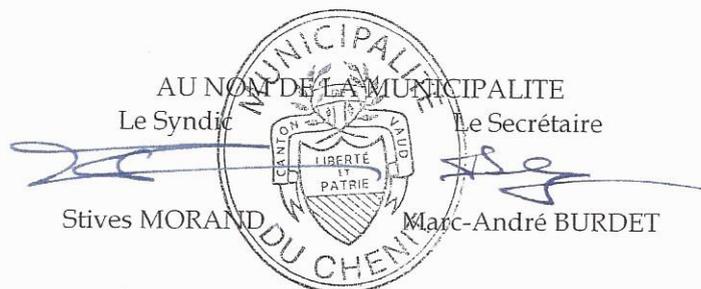
### LE CONSEIL COMMUNAL DU CHENIT

Vu le préavis n° 1/2021,

Où le rapport de la Commission d'étude,

Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour :

1. autorise la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection du trottoir à la rue G.-H. Piguët, tel que décrit dans le présent préavis ;
2. alloue dans ce but un crédit de CHF 290'000.-- ;
3. décide de porter cette dépense dans les investissements du patrimoine administratif, compte 9141.39 et d'amortir cet investissement en maximum 20 ans par le budget de fonctionnement compte 430.3311.39 *Amortissement Trottoir GH-Piguët*
4. Autorise la Municipalité à emprunter, si nécessaire, la somme de CHF 290'000.- dans le cadre du plafond d'endettement de CH 40'000'000.- de la législature 2016-2021



Délégués municipaux :  
- M. Olivier Baudat, Municipal  
- M. Laurent Reymondin, Municipal

Autres délégués :  
- Bureau d'Etudes Techniques THORENS & ASSOCIES SA

Le Sentier, le 13 janvier 2021